

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SEA-SECUMAR SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE,  
Lot 1815, Ilot 171

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEA-SECUMAR SARL »

Objet : SÉCURITÉ MARITIME DES NAVIRES,  
AFFRÈTEMENT ET COURTAGE DES NAVIRES,  
AVITAILLEMENT, CHARGEMENT ET  
DÉCHARGEMENT D'ÉQUIPAGE, TÉLÉCOMMUNICATION,  
TRAVAUX PUBLICS, PÉTROLE, PRESTATIONS  
DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE,  
Lot 1815, Ilot 171

Dirigeant(s) M BAETA ASSI SEBASTIEN MARIUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10378 du 18/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67276/GTCA/RC/2023 du 18/09/2023

